

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Dr Jean Carlet, *Réanimateur, Président de la task force ministérielle de 2015 sur la préservation des antibiotiques, Président de l'association ACdeBMR*
- Pr Vincent Jarlier, *Médecin microbiologiste, Professeur à la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Paris 6), Délégué à la prévention des infections nosocomiales, Vice-président de l'association ACdeBMR*
- Dr Joël Leroy, *Praticien hospitalier infectiologue au CHU de Besançon et au CPIas Bourgogne-Franche-Comté, Secrétaire de l'association ACdeBMR*
- Jean-Pierre Hermet, *Trésorier de l'association ACdeBMR*
- Rodolphe Halama, *Délégué-général de l'association Le Lien*
- Marion Vittecoq, *Chargée de recherche en écologie de la santé, à l'Institut de recherche de la Tour du Valat*
- Dr Philippe Lesprit, *Médecin à l'hôpital Foch de Suresnes*
- Pr Xavier Bertrand, *Professeur de pharmacologie à l'Université de Besançon, hygiéniste au CHU de Besançon*
- Dr Philippe Carenco, *Hygiéniste au CH de Hyères*
- Jean-François Rousselot, *Vétérinaire et Président de l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie (Afvac)*

Avec le soutien institutionnel de BD.

Références

- 1 OCDE/UE (2016), Health at a Glance: Europe 2016: State of Health in the EU Cycle, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265592-en>.
- 2 Rapport de l'Assurance maladie, l'ANSES, l'ANSM et Santé Publique France intitulé « Consommation d'antibiotiques et résistance aux antibiotiques en France : soyons concernés, soyons responsables ! », novembre 2017
- 3 Santé publique France, Étude Burden BMR, rapport - Juin 2015, Morbidité et mortalité des infections à bactéries multi-résistantes aux antibiotiques en France en 2012. Saint-Maurice : Santé publique France - Institut de veille sanitaire ; 2015. 21 p. Accessible à l'URL : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Maladies-infectieuses/2015/Morbidite-et-mortalite-des-infections-a-bacteries-multi-resistantes-aux-antibiotiques-en-France-en-2012>
- 4 Santé publique France, Étude Burden BMR, rapport - Juin 2015, Morbidité et mortalité des infections à bactéries multi-résistantes aux antibiotiques en France en 2012. Saint-Maurice : Santé publique France - Institut de veille sanitaire ; 2015. 21 p. Accessible à l'URL : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Maladies-infectieuses/2015/Morbidite-et-mortalite-des-infections-a-bacteries-multi-resistantes-aux-antibiotiques-en-France-en-2012>
- 5 Ministère de la Transition écologique et solidaire, février 2017, fiche Théma « Antibiorésistance et environnement », dernière consultation le 14 mai 2018, accessible via ce lien : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9matique%20Antibior%C3%A9sistance%20et%20environnement.pdf>
- 6 Rapport du Dr Jean Carlet et de Pierre Le Coz, juin 2015, Tous ensemble, sauvons les antibiotiques, page 12, disponible à cette adresse : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_antibiotiques.pdf
- 7 Rapport du Dr Jean Carlet et de Pierre Le Coz, juin 2015, Tous ensemble, sauvons les antibiotiques, page 12, disponible à cette adresse : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_antibiotiques.pdf
- 8 Thibault Stalder, Thèse de doctorat, 2012, Implication des effluents d'activités hospitalières et de la filière carnée sur la dissémination de l'antibiorésistance : dynamique des intégrons de l'émission au rejet, disponible ici : <http://www.theses.fr/2012LIMO4031>

LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE : MODE D'EMPLOI

L'utilisation excessive d'antibiotiques en santé humaine et animale entraîne la sélection des bactéries les plus résistantes, et la dissémination des bactéries résistantes ainsi sélectionnées, directement par transmission au sein des populations humaines et animales (« transmission croisée »), et indirectement via l'environnement. On parle du phénomène **d'antibiorésistance**.

L'impact sanitaire de l'antibiorésistance

+41%
SUPÉRIEUR
À LA MOYENNE
EUROPÉENNE

L'utilisation d'antibiotiques en santé humaine en France est supérieure de 41% à la moyenne européenne.¹



+8,6%

En ville, la consommation d'antibiotiques en France a augmenté de 8,6% entre 2006 et 2016, alors qu'elle s'est stabilisée en milieu hospitalier.²



Chaque année en France, 160.000 patients contractent une infection par une bactérie multirésistante aux antibiotiques.³

2050:
10 MILLIONS
PAR AN

12500 personnes décèdent du fait de l'antibiorésistance en France chaque année. Le nombre de décès au niveau global pourrait atteindre 10 millions par an en 2050.^{4,5}

L'impact économique de l'antibiorésistance



1,5
MILLIARDS

L'antibiorésistance coûte 1,5 milliards d'euros par an en Europe.⁶



Le coût cumulé de l'antibiorésistance pourrait dépasser 100.000 milliards de dollars d'ici 2050.⁷

L'impact écologique de l'antibiorésistance



On trouve des bactéries résistantes dans tous les milieux modifiés par l'Homme.⁸

Le concept « One Health »



La santé humaine, la santé animale et l'environnement sont tous concernés par ce problème. En effet, l'antibiorésistance affecte l'ensemble des écosystèmes et des êtres vivants, comme l'illustre parfaitement le concept One Health (« une seule santé »).

RECOMMANDATIONS POUR CONTRÔLER L'ANTIBIORÉSISTANCE

Faire du bon usage des antibiotiques une priorité



La prévention, l'information et la formation doivent être au cœur d'une stratégie efficace de lutte contre le développement de l'antibiorésistance. Ces mesures doivent concerner le grand public, mais aussi et surtout les professionnels de santé humaine et vétérinaire qui sont utilisateurs et/ou prescripteurs d'antibiotiques. L'objectif est d'éviter les prescriptions inutiles et pour les patients qui ont réellement besoin d'antibiotiques, d'adapter au mieux les durées en favorisant les durées plus courtes, afin de réduire les volumes d'antibiotiques consommés.



Relancer des campagnes nationales de communication similaires à celles des années 2000 afin de sensibiliser le grand public à la nécessaire sobriété en matière d'antibiotiques.



Utiliser des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) lors des consultations afin de connaître précisément l'origine (bactérienne ou virale) des infections.



Ne pas hésiter à interroger mon médecin et mon vétérinaire sur les conséquences des antibiotiques.



La transmission dite « croisée », est la transmission de bactéries résistantes (ou d'autres micro-organismes) de patient à patient, d'animal à animal, de patient à environnement et d'environnement à patient. Les règles d'hygiène doivent être prises très au sérieux par tous, et surtout par les personnels de santé, qu'ils soient médecins généralistes, aides-soignants à l'hôpital ou en maison de retraite, ou infirmiers libéraux.



Inclure un module de formation sur l'hygiène des mains lors du service sanitaire des étudiants en santé.



Toujours appliquer les protocoles de prévention et de lutte contre les infections.



Protéger mon environnement en évitant de contaminer les autres lorsque je suis malade



Pouvoirs publics



Professionnel de santé



Citoyen

RECOMMANDATIONS POUR CONTRÔLER L'ANTIBIORÉSISTANCE

Encourager la recherche



Dès qu'un nouvel antibiotique est utilisé, de nouvelles résistances apparaissent. Il est nécessaire que la recherche aide à la compréhension du phénomène.



Développer des moyens pour se servir de l'intelligence artificielle (IA) afin, entre autres, d'aider à la prescription.



S'assurer de déclarer aux autorités compétentes les événements indésirables liés aux bactéries multirésistantes



L'impact de l'Homme sur son environnement n'est plus à démontrer. A défaut de comprendre les retombées exactes du phénomène, nous pouvons limiter son développement pour préserver l'environnement.



Renforcer les exigences en matière de rejet d'assainissement et de traitement des eaux usées afin de diminuer les rejets d'antibiotiques ou de bactéries résistantes dans l'environnement.



Utiliser de manière raisonnée les désinfectants et les biocides sur mon lieu de travail afin d'éviter la propagation des bactéries résistantes dans l'environnement.



Rendre aux pharmacies tous les antibiotiques non utilisés afin d'éviter une potentielle automédication future ou de jeter aux ordures les antibiotiques